

FNEC-FP 94



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle – Val-de-Marne**

**FNEC-FP Force Ouvrière
Maison des syndicats
11-13 rue des Archives
94010 Créteil Cedex**

**Lycée Edouard Branly à Créteil,
les revendications des personnels doivent être entendues !**

La FNEC-FP-FO 94 apporte tout son soutien aux collègues du lycée Edouard Branly à Créteil et particulièrement au professeur gravement agressée par un lycéen, dans l'exercice de ses fonctions.

La FNEC-FP-FO 94 rappelle que l'an passé, chiffres officiels, « 442 incidents graves dans des collèges et dans des lycées ont été déplorés par jour, dont 30 % sont des violences physiques et 3,5% liés aux armes à feu ou aux armes blanches, les lycées professionnels sont les plus touchés par ces violences ». Pour la FNEC-FP-FO 94 ces chiffres, déjà dramatiques, sont bien loin de la réalité ! Or, quelle a été la réponse immédiate du Ministre Blanquer ? « *Ce braquage justifie l'interdiction du téléphone portable* » ! Inouïe !

M. BLANQUER et M. CASTANER ont dit vouloir « *arrêter un plan d'actions ambitieux, visant à mettre un terme à de tels comportements.* »

Mais qui est responsable de la dégradation dramatique des conditions de travail des personnels et des élèves ? Qui laisse la violence se répandre ? N'est-ce pas le Ministère qui s'apprête à fermer 2 650 postes dans les lycées à la rentrée ? N'est-ce pas le Ministère qui a supprimé 20 000 postes d'EVS ?

Pour la FNEC-FP-FO 94, ce n'est pas l'interdiction du téléphone portable qui va diminuer les violences à l'école mais l'augmentation du nombre de surveillants, de CPE, de professeurs dans chaque discipline !

Alors que dans le Val-de-Marne, et partout ailleurs, il n'y a pas un établissement scolaire du 2^{ème} degré qui ne réclame pas davantage de personnels vie scolaire, et alors que cinq nouveaux établissements viennent d'être inaugurés dans l'Académie de Créteil, l'institution n'a créée aucun poste de CPE supplémentaire ! Comment est-ce possible ?

Pire ! Avec la mise en œuvre de la réforme du lycée, ce seraient 25 000 postes qui devraient être supprimés dans 1 576 lycées généraux et technologiques, ce qui ferait une moyenne de 15,8 postes de supprimés dans chaque lycée de France ! C'est ce que le Ministère appelle « *un plan d'actions ambitieux* » ?!

Pour la FNEC-FP-FO, qui condamne fermement tout acte d'agression verbale ou physique à l'encontre des personnels enseignants, les mesures immédiates à prendre pour défendre les personnels et stopper la montée de la violence dans les établissements scolaires seraient :

- l'abandon immédiat de toutes les contre-réformes en cours et à venir, dont le seul but est de diminuer le nombre de postes de fonctionnaires pour répondre, dans le cadre de la réforme de l'Etat, au CAP 2022 (Comité d'Action Publique 2022) dont l'objectif affiché est d'économiser 30 milliards d'euros sur le budget de l'Etat, notamment par l'arrêt du recrutement de fonctionnaires remplacés par des contractuels !
- c'est le maintien ou la création de tous les postes (CPE, personnels administratifs, AED, PLC, PLP, Psy-EN....) exigés par les personnels pour répondre aux besoins des établissements scolaires
- c'est l'arrêt de toutes les suppressions de CIO programmées par le Ministère et le rétablissement de ceux qui ont déjà été fermés
- c'est l'application pleine et entière de la loi du 13 juillet 1983, article 11, qui assure protection et réparation aux fonctionnaires lorsqu'ils ont fait l'objet, dans l'exercice de leurs fonctions, de menaces, d'outrages, voies de fait, d'injures ou de diffamation
- c'est le retrait immédiat du CAP 2022

Créteil, le 24 octobre 2018